

Diplôme d'Etat Moniteur Educateur

RNCP 39643

86.2%
de réussite
2025

Satisfaction
91.5% 2025

93.8%
Insertion
3-6 mois 2025

MONTPELLIER - BEZIERS
Promotion ME 2026 / 2028

Dates à retenir

- Inscription en ligne :
15 janvier 2026 au 07 mai 2026
sur le site des CEMEA Occitanie
- Dépôt du dossier papier :
jusqu'au 17 mai 2026
- Commission d'admission :
18/19 mai 2026.
- Epreuves orales d'admission: (1jour)
entre le 09 et le 12 juin 2026
- **Formation de octobre 2026 à mai 2028**

Frais à la sélection :

Frais de dossier et de commission/
sélection : 165€ (non remboursable)

Frais à l'entrée en formation :

Cout annuel : 400 €/an (non remboursable
une fois entrée en formation)

Pour les candidats en voie directe :

l'enseignement est pris en charge par la
Région Occitanie.

Pour les candidats en cours d'emploi, :

les frais d'enseignement s'élèveront
à 15€*950h= 14250 €

CPF = 24010 - Code Certif Info N°117170

Renseignements

Accueil : 04 67 50 46 00

Secrétariat de filière

cberenger@cemea-occitanie.org

Référent Handicap

ccompan@cemea-occitanie.org

Le métier

Le moniteur éducateur participe à l'action éducative, à l'animation et à l'organisation de la vie quotidienne de personnes en difficultés ou en situation de handicap, pour le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion, en fonction de leur histoire et de leurs possibilités psychologiques, physiologiques, affectives, cognitives, sociales et culturelles.

Il contribue, dans le cadre d'équipes pluri-professionnelles, à la mise en œuvre au quotidien de projets personnalisés ou adaptés auprès des personnes accompagnées. Grace à sa connaissance des situations individuelles, il contribue à l'élaboration de ces projets personnalisés et participe au dispositif institutionnel.

La formation

Notre projet de formation est fondé sur les principes de l'éducation nouvelle. Organisée en alternance, la formation se construit à partir du projet individualisé de chaque stagiaire. Notre démarche privilégie les méthodes actives qui placent les stagiaires en situation d'activités, de projet et de coopération. *Contenus et conditions d'entrée au verso*

Les débouchés : lien carif-oref

<https://www.intercariforef.org/formations/certification-117170.html>

Les + de cette formation

- + L'alternance de la formation, entre acquisition de méthodes et de compétences de terrain : 950h de formation en centre et 1050h en entreprise
- + Une formation accessible en voie directe, en cours d'emploi, en apprentissage et en Congé Individuel de Formation
- + Une formation accessible aux personnes en situation de handicap, notamment aux personnes sourdes et malentendantes (interprète en LSF)
- + La Bourse Région, Aide Financière spécifique à la formation de moniteur-éducateur, elle est attribuée par la Région Occitanie, sous condition de ressources, ne se cumule avec aucun autre financement et ne donne pas droit à la Sécurité Sociale Etudiant. Pour plus de renseignements vous pouvez consulter le site Internet de la région :

<http://www.laregion.fr/bourses-etudes-sanitaires-sociales>



Siège social
501 rue Métairie de Sayssset - CS 10033
34078 Montpellier Cedex 3
Tél. : 04 67 50 46 00

accueil@cemea-occitanie.org
www.cemea-occitanie.org



IBAN FR76 1660 7002 6909 2015 5801 553 - BIC CCBPFRPPPPG - Siret 335 130 043 00029
Enregistré sous le numéro 91340058334. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Contenu de la formation

LA FORMATION THEORIQUE (950 H)

Soit 28 semaines de regroupement sur les deux années scolaires. En référence à l'arrêté du 05 JUILLET 2024, la formation théorique se structure en 3 Blocs de Compétences :

- Bloc de compétences 1 (420 heures) - Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours,
- Bloc de compétences 2 (380 heures) - Contribuer au projet éducatif spécialisé dans une visée inclusive,
- Bloc de compétences 3 (150 heures) - S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours

LA FORMATION PRATIQUE (1050 H)

Deux ou trois stages

- Bloc 1 : 455 heures de stage
- Bloc 2 : 420 heures de stage
- Bloc 3 : 175 heures de stage

Dont l'un s'effectue obligatoirement dans une structure recevant du public en situation d'hébergement.

Les candidats en situation de Cours d'Emploi effectuent au moins un stage d'une durée de 10 semaines hors structure employeur auprès d'un public différent.

Conditions d'entrée en formation

*** L'accès à la formation n'exige pas de prérequis, (avoir 18 ans en début de stage pratique)**

- Inscriptions en ligne entre le 15 janvier et 07 mai 2026
- Dépôt du dossier d'inscription. Pour être recevables, les dossiers devront être envoyés par la poste jusqu'au 17 mai ou remis physiquement au Centre de Formation.

Admission en Formation

Sont admis de droit en formation à la suite du dépôt de leur dossier de candidature :

- 1/ Les lauréats de l'Institut de l'engagement ;
- 2/ Les candidats ayant signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation au sein d'établissements et services sociaux et médico-sociaux ;
- 3/ Les candidats ayant déjà acquis un ou plusieurs domaines de compétences du diplôme d'Etat de moniteur éducateur relevant des dispositions de l'arrêté du 20 juin 2007 relatif au diplôme d'Etat de moniteur éducateur ;
- 4/ Les candidats ayant déjà préalablement acquis un ou plusieurs blocs de compétences du diplôme d'Etat de moniteur éducateur prévu par les dispositions du présent arrêté.

L'épreuve orale d'admission,

Elle aura lieu sur une journée complète, entre le 09 et 12 juin 2026

Les modalités de sélection sont identiques pour les candidats qui s'inscrivent dans une démarche d'acquisition de la certification globale ou pour les candidats qui s'inscrivent dans une démarche d'acquisition de blocs de compétences.

La journée débute avec une présentation des CEMEA, et un échange en groupe, Puis l'entretien, d'une durée de trente minutes, est destiné à évaluer la manière dont le candidat envisage la fonction de moniteur éducateur, son aptitude et sa motivation à l'exercice de la profession.

Il est conduit à partir du CV et d'une note ou lettre de motivation rédigée par le candidat, qu'il amènera le jour de la convocation.

L'admission dans la formation est prononcée par le directeur d'établissement de formation après avis de la commission d'admission. Cette commission d'admission comprend le directeur de l'établissement ou de son représentant, le responsable de la formation, des formateurs de l'établissement et des intervenants professionnels.

Cette commission arrête la liste des candidats admis à suivre la formation.

Les résultats de l'admission en formation sont valables trois ans à partir de la date de la commission d'admission.

ATTENTION :

Les 65 places de formation initiale agréées et financées par la région Occitanie sont réservées à des publics de jeunes en poursuite de scolarité et à des demandeurs d'emploi, et 35 places pour les demandeur d'emploi uniquement.

Les formations en Cours d'Emploi ou Transition-Pro seront intégrées à la formation initiale en HORS QUOTA.

L'enseignement n'étant pas pris en charge par le Conseil Régional, nous facturerons l'enseignement théorique (950h x 15€).

Les CEMEA s'engagent sur une charte de qualité:

Une conception et une pratique de la formation en alternance
L'utilisation de méthodes d'éducation active
La valorisation du rôle du groupe de personnes en formation
L'aide au développement d'une identité professionnelle et d'un projet professionnel
La mise en œuvre de parcours de formation et de suivis personnalisés
La cohérence des équipes pédagogiques
L'attention à la qualité du cadre matériel des formations
La mise en place de démarches d'accompagnement culturel durant la formation